

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 8 AVRIL 2021

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport du comité Vie syndicale et communications dont la rencontre a eu lieu le 26 mars 2021.

RETOUR SUR LES TABLES DES SYNDICATS LOCAUX, SPÉCIALITÉS ET CONJOINTES

Les résultats et l'évaluation des trois rencontres des tables régionales qui ont eu lieu depuis le début de l'année sont présentés aux membres du comité.

RECOMMANDATIONS :

- Table des syndicats locaux : Tenir une prochaine rencontre à la fin août 2021 ou avant si les sujets le justifient;
- Table conjointe : Évaluer la possibilité de tenir une rencontre avec, comme principal sujet, la relève syndicale et la mixité;
- Table des spécialités : Tenir une rencontre au besoin, la prochaine étant prévue en mars 2022 au calendrier. Il faudra voir s'il y a des besoins d'en tenir une plus tôt;
- Programmes fédéraux de gestion des risques : Revenir au comité de la vie syndicale et des communications qui aura lieu en juin 2021 afin de recommander des actions sur la stratégie pour améliorer les programmes, car le dossier est encore en cheminement et que le gouvernement fédéral semble bien collaborer.

JEU KASSCROUT

Une description du contenu de l'Infolettre informative du 8 mars dernier est faite et porte sur le jeu virtuel Kasscrout. 340 écoles primaires et services de garde font partie de la liste des courriels qui a été créée pour en faire la promotion. Une relance est prévue cet automne.

RECOMMANDATION :

- Promouvoir le jeu Kasscrout auprès des centres de services scolaires.

PORTES OUVERTES 2021

Les membres du comité reçoivent la confirmation que l'évènement en présentiel est annulé. Un lancement de la campagne publicitaire provinciale de l'application Mangeons local aura lieu en juin. Un porte-parole doit être trouvé pour l'occasion.



Un budget de 6 000\$ sera alloué aux régions par la Confédération pour soutenir l'initiative régionale et les activités de promotion de l'application Mangeons local. Un projet collectif visant à soutenir et à valoriser les fermes de la Montérégie a aussi été proposé. Un objectif de cinq (5) nouvelles entreprises a été fixé pour chacun des syndicats locaux.

RECOMMANDATIONS :

- Proposition au prochain CA d'un projet collectif visant à soutenir et valoriser les fermes de la Montérégie inscrites à l'application Mangeons local en leur offrant des outils uniformisés de pavoisement : 1 affiche vinyle et 2 affichettes coroplastes.
- Prévisions budgétaires du projet collectif basé sur un nombre de 250 fermes.
 - 50 \$ par ferme pour les 3 affiches = 12 500 \$
 - 8 000 \$ assumés par la fédération
 - 4 500 \$ assumés par les syndicats locaux, soit 300 \$/par syndicat

COMITÉ ALUS

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport et les recommandations du comité ALUS dont la rencontre a eu lieu le 29 mars 2021.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet « *Mobilisation de la communauté agricole de la Montérégie pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats* » et avait pour objectif de présenter les principaux résultats des démarches en vue de produire l'étude d'avant-projet d'ici la fin du mois d'avril 2021.

Un rappel aux membres du comité a été fait concernant le projet SCF-PEPTA, qui est financé par Environnement et Changement climatique Canada à raison de 75 000\$ par année (225 000\$ sur 3 ans). Celui-ci souhaite bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie afin de maintenir et rehausser les habitats de 12 espèces en péril en milieu agricole en Montérégie.

Les 12 espèces qui ont été ciblées sont présentées de même que les principales étapes du projet et sa méthodologie afin de rencontrer l'objectif. Un état de la situation est aussi fait en fonction des habitats de chacune des espèces, des principales pressions identifiées, des facteurs contribuant et des pratiques de gestion optimale ont été proposées. Il est aussi question des projets pilotes pour l'année 2021 et du recrutement 2022.

RECOMMANDATIONS :

Bien que les résultats et les avancements du projet sont bien reçus par les membres du comité et qu'il s'agit d'un projet intéressant avec un grand potentiel, certaines recommandations sont soulevées :

- Une rétribution à titre de compensation doit être envisagée dès 2021 selon la grille pour motiver les producteurs participants aux projets pilotes;
- La bonification des critères et la grille de rétribution ALUS se feront seulement à la fin du projet soit en 2023;
- Le budget ALUS 2021 – facteur limitant pour les autres projets.
- Il y a un frein important à considérer lors de la participation à un tel projet : jusqu'à maintenant, les projets ALUS visaient les espaces marginaux (non cultivables, ou à moins bon rendement) des terres agricoles. Or, dans le cas où les projets potentiels viseraient



l'implantation d'un aménagement sur des terres fertiles, la perte de rentabilité qui pourrait réduire les bénéfices monétaires, les rétributions habituelles du programme ALUS seraient insuffisantes.

- Il sera pertinent d'investiguer sur la valeur économique de la biodiversité.
- Les projets pilotes sont très importants, car ils permettront de faire des tests, et de s'assurer que les futurs projets qui seront mis en place fonctionneront et répondront aux attentes des producteurs tout en conciliant les objectifs du projet.

TABLE DES REPRÉSENTANTS DES FERMES DE PETITE TAILLE

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance du rapport du comité de la Table des fermes de petite taille dont la rencontre a eu lieu le 7 avril 2021.

Lors de cette rencontre, les représentants ont été informés par un représentant de l'Association des marchés publics du Québec de la trousse des producteurs pour les marchés publics maintenant disponible. Cette trousse qui contient des outils diversifiés permet de mieux accompagner les producteurs dans leur mise en marché. Il a également été question de la Table sur les marchés de proximité de la Confédération et des réflexions faites actuellement au niveau provincial. Des discussions ont aussi porté sur les enjeux de l'abattage en Montérégie. Un point a de plus été prévu pour échanger et identifier des besoins des représentants.

RENCONTRE AVEC LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

La Confédération a rencontré le 5 mars dernier la direction de la Financière agricole du Québec (FADQ) pour faire le tour de la situation des compensations dans le programme ASREC foin pour la saison 2020, pour chacune des régions du Québec.

La fédération a quant à elle organisé une rencontre avec la direction régionale de la FADQ, le 29 mars dernier, afin de présenter un rapport évaluant les indemnités versées aux fermes de la Montérégie. La fédération a sollicité la participation des deux comités régionaux des producteurs de lait pour préparer cette rencontre afin d'identifier des fermes dont il serait possible de recueillir des données sur les fauches de la saison 2020. Certaines d'entre elles avaient un comparatif avec 2019. Chacun des cas soumis a pu démontrer un écart important entre l'indice de perte enregistré par la Financière et la baisse de rendement calculée au champ. En appliquant les mêmes calculs que le programme, les fermes ont pu arriver à des indemnités supérieures à celles reçues.

Plusieurs problématiques ont été discutées lors de cette rencontre:

- Les ajustements faits par la FADQ à partir des paramètres du programme;
- Le nombre de stations météo actuelles et l'ajout de nouvelles stations;
- La qualité de l'ensemble des données servant à établir les indemnités;
- L'interrelation des facteurs (gel, sécheresse et surplus d'eau) sur les calculs des indemnisations;
- La valeur de remplacement du foin.

Étant donné qu'il n'y a pas de contestation individuelle dans ce programme, la collecte d'information en cours de saison devient donc importante. La direction de la FADQ-Montérégie a indiqué à la fédération régionale avoir relayé à la Direction générale des assurances et de la protection du revenu toutes les informations reçues des producteurs.



Un suivi sur ce dossier devrait être fait par le représentant de la Confédération lors du prochain conseil d'administration de la fédération régionale, le 16 avril prochain.

AUTRES POINTS DISCUTÉS

PROGRAMME DE PERCEPTION DES ARRÉRAGES ET PROCÉDURES LÉGALES

Les membres du comité ont discuté et traité des orientations présentées concernant de nouvelles résolutions reçues de la part de syndicats locaux. Ils ont procédé à l'analyse de vingt-neuf (29) dossiers de producteurs en vue d'entreprendre des procédures légales pour des arrérages de cotisations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 AVRIL 2021

Les membres du comité ont discuté des points qui seront à l'ordre du jour de la rencontre du conseil d'administration qui aura lieu le 16 avril prochain, par vidéoconférence. Notons que dans le cadre de la Tournée des CA, messieurs Paul Doyon et Charles Félix Ross se joindront à la rencontre à titre de représentants de l'Union afin d'aborder les dossiers chauds et les priorités de l'Union. L'édition virtuelle des Portes ouvertes 2021, le rapport de participations des rassemblements des membres et AGA 2021 de même qu'un rapport des dernières tables régionales feront partie des points discutés de la vie syndicale. À la suite des recommandations faites par le comité exécutif en mars et avril dernier, une proposition concernant l'immeuble de Saint-Rémi sera aussi présentée.

